DLP 22-8-86107477

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-57

GRANDES CULTURES N° 7 - 8 aout 1986

MAÏS (en collaboration avec le SUAD de l'Hérault)

PYRALE : PRÉVOYEZ LE TRAITEMENT CONTRE LA 2ÈME GÉNÉRATION
ACARIENS : A SURVEILLER ET INTERVENIR SI NÉCESSAIRE
PUCERONS : PRÉSENTS MAIS SANS DANGER GRAVE

PYRALE : Deuxième génération en cours.

Les pontes ont commencé aux environs du 4-5 Août (Est de Montpellier, Bitterois ...). Elles sont encore peu nombreuses.

Les premières éclosions de chenilles devraient se produire vers le 10-12 août. Mais l'essentiel des sorties n'aura normalement pas lieu avant le 20 août (en fonction des conditions climatiques).

Selon les situations, et tout particulièrement dans les parcelles déjà attaquées :

→ **Réalisez un traitement durant la période allant du 13 au 20-22 août**

à l'aide d'un des produits suivants : FASTAC, DECIS, SUMICIDIN, ou spécialités à base de cyperméthrine.

ACARIENS : Les attaques sont localement importantes sur les feuilles situées au dessous de l'épi.

Selon la nécessité, prévoir l'application d'un produit acaricide (il est important de bien mouiller) : PLICTRAN, DANITOL, MAITAC ...

PUCERONS : Quelques colonies en formation sont visibles dans de nombreuses parcelles. Dans la plupart des cas elles ne justifient aucune intervention spécifique.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67.92.41.42



P10

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD